

Avril 79 No 26.



Le Cor des Chasseurs

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

Bulletin Trimestriel des Chasseurs à Pied

N° 26 - AVRIL 1979.

1914 - 1979

Entre ces deux dates il s'est passé bien des choses pour les différents Régiments de Chasseurs à Pied. En 1914, le 1er Chasseurs quitte sa garnison de CHARLEROI, le 2me Chasseurs, sa garnison de MONS et le 3me Chasseurs, sa garnison de TOURNAI, pour se lancer dans la grande tourmente qui allait durer quatre longues années. Après la guerre, si le 3me Chasseurs a retrouvé sa bonne ville de TOURNAI, les deux autres Régiments ont échangé leurs garnisons.

Nous vous parlerons de diverses étapes parcourues par les trois Régiments et aujourd'hui, nous commencerons par la Joyeuse Entrée du 2me Régiment de Chasseurs à Pied à CHARLEROI, le 17 mai 1919. Les renseignements qui suivent ont été extraits de textes qui nous ont été remis par des participants aux événements qui y sont relatés : il s'agit de : Monsieur Pierre BECQUART, milicien 1916 au 3me Chasseurs, versé au 2me Chasseurs en 1917 et décédé en 1972, fut, durant de longues années Administrateur de la Fraternelle 14-18 des 2me et 5me Chasseurs à Pied ; Monsieur l'Adjudant Léopold VANDEVELDE, ancien du 2me Chasseurs, décédé en 1978 et l'Adjudant de 1ère Classe Maurice BARBIER, toujours fidèle à nos réunions malgré ses 80 ans passés.

Laissons tout d'abord parler Monsieur Pierre BECQUART, qui, en 1969 nous adressait ce récit, "dédié, disait-il, en particulier à mes camarades de 1914-1918 du 2me Chasseurs à Pied qui furent à l'honneur le 17 mai 1919 à CHARLEROI, et en général à tous les Chasseurs des 2me et 5me qui ont servi, qui servent et qui serviront sous les plis du drapeau du Régiment de TRESIGNIES.

" Les souvenirs s'estompent avec le temps, mais il en est qui restent gravés dans la mémoire.

Le 17 mai 1919 le 2me Chasseurs à Pied s'apprêtait à faire son entrée officielle dans la Ville de CHARLEROI, sa nouvelle garnison.

Depuis la nuit du 21 au 22 mars 1919, date du retour du Régiment de la Zone d'occupation de l'Allemagne, l'Etat-Major régimentaire, les 1er et IIème bataillons étaient logés chez l'habitant à FONTAINE-L'EVEQUE et LEERNES, tandis que le IIIème bataillon avait rejoint directement la caserne d'artillerie (aujourd'hui caserne de Gendarmerie) à CHARLEROI.

Ainsi donc, dans le courant d'une belle matinée de printemps, l'Etat-Major, les 1er et IIème bataillons, faisaient leurs adieux aux deux localités. Celles-ci avaient pavoisé pour la circonstance, et les édiles communaux, les sociétés locales et de nombreux habitants avaient tenu à saluer notre départ, en nous accompagnant jusqu'aux lieux de rassemblement; la concentration de

toutes les unités (sauf le III^e bataillon) se faisait à la route de MONS-CHARLEROI à FONTAINE L'EVEQUE.

Sac au dos, l'arme à la bretelle, pans de la capote relevés, nous quittons définitivement nos garnisons provisoires, sous les acclamations d'un nombreux public. Nous suivons la grande route en direction de MARCHIENNE-AU-PONT que nous atteignons et traversons entre une double haie de spectateurs enthousiastes. Le monde devient de plus en plus nombreux au fur et à mesure que nous approchons de CHARLEROI. Arrivés au Pont du Canal nous nous arrêtons, et, à cet endroit, le III^e bataillon vient nous rejoindre. Après une courte pause, ordre est donné de remettre sac au dos, de rompre les faisceaux et de se mettre dans les rangs. Il est 11 heures.

Aussitôt, au son des clairons, le Régiment au complet s'ébranle et monte vers l'entrée de la Ville. Les Officiers ont le sabre au clair, les Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs portent l'arme sur l'épaule droite. Au pas cadencé, nous gravissons allégrement la côte aux accents entraînants de notre musique régimentaire, au milieu de la foule alignée le long des trottoirs et qui nous applaudit chaleureusement.

Arrivée au Pont du Viaduc, la colonne s'arrête. Le Colonel PANHUYS descend de cheval, et est accueilli par le Bourgmestre, Monsieur DEVREUX.

A ce moment, une immense clameur s'élève de partout et nous assourdit, des femmes s'agitent et crient leur admiration en pleurant, les hommes nous acclament avec frénésie. L'émotion est à son comble... Toutes souriantes, des dames et des jeunes filles profitent de l'arrêt momentané de la colonne, et se profilent dans nos rangs afin de nous fleurir abondamment.

Nous reprenons bientôt notre marche, franchissons le pont, suivons l'Avenue des Viaducs (aujourd'hui: Avenue des Alliés) sous une avalanche de fleurs accompagnée d'acclamations délirantes d'une foule véritablement déchaînée. Toutes les fenêtres, tous les balcons sont pavoisés aux couleurs nationales, alliées et carolorégiennes.

Nous sourions, heureux de cet accueil grandiose qui nous est réservé. Nos coeurs endurcis et fermés aux grandes émotions, éprouvés au cours des années vécues au contact constant de la mort, s'ouvrent devant l'admiration et la reconnaissance de tout ce peuple. Aussi plus d'un d'entre nous, sent perler une larme d'attendrissement. Quoique ployant sous le poids de notre équipement, de nos armes, de la chaleur, une légitime fierté nous prend et nous fait redresser la tête. Nous nous sentons fiers d'être l'objet de l'enthousiasme de cette foule qui clame son affection, sa gratitude, son estime, et nous comprenons combien nous avons souffert...

Au pas redoublé de notre marche régimentaire, nous poursuivons notre itinéraire. Les enfants des écoles sont massés le long du terre-plein du boulevard (aujourd'hui Boulevard de l'Yser) sous la conduite du personnel enseignant. Toute cette jeunesse aussi nous acclame en criant: "Vivent les P'tits Chasseurs", en agitant de nombreux drapelets aux couleurs nationales et de CHARLEROI.

Ce n'est pas le moins émotionnant de ce défilé de "revenants".

A notre arrivée à hauteur de la rue de la Montagne, la foule a rompu les barrages. Péniblement, nous passons un à un par un étroit couloir, pendant que les Officiers et les Sous-Officiers s'emploient à remettre de l'ordre pour reformer les rangs, et nous défilons impeccablement devant les autorités militaires et civiles juchées sur le Perron de Palais de Justice.

Nous continuons notre marche triomphale au milieu d'un public délirant qui nous acclame sans cesse. Nous remontons la rue du Ravin (aujourd'hui: rue Willy Ernst) et pénétrons sur la plaine des manoeuvres déjà envahie par la foule. Tant bien que mal, le Régiment se forme en carré et, aux commandements, nous présentons les armes, entourés de nombreux spectateurs, pendant que notre drapeau avec sa garde se dirige vers les bâtiments de l'Etat-Major.

Les rangs étant rompus, les I et II bataillons pénètrent dans la caserne d'infanterie, tandis que le III bataillon retourne à ses logements à la caserne d'artillerie.

Nous sommes heureux, bien sûr, mais nos épaules sont meurtries par le sac, nos corps sont trempés de sueur. Nous rejoignons nos quartiers respectifs, pour nous rafraîchir, changer de linge et profiter du service de dimanche qui nous est accordé.

Dans le recul du temps, cette journée grandiose est restée vivace dans l'esprit de ceux qui participèrent à l'entrée à CHARLEROI, le 17 mai 1919, du 4^e Régiment de Chasseurs à pied.

Depuis cette époque, nous avons pris de l'âge, beaucoup d'entre nous ont déjà rejoint les camarades tombés au hasard des combats, au cours du long et douloureux calvaire suivi par notre Régiment, depuis son départ de MONS, aux premiers jours du mois d'août 1914, jusqu'au canal de Willebroeck à Selzaete, le 11 novembre 1918.

Mais les survivants du 17 mai 1919 sont encore sensibles au rappel de la manifestation vibrante et spontanée, d'immense sympathie, de reconnaissance émue, d'affection sincère de la population du Pays Noir.

Ce souvenir resplendit dans leur mémoire tel un rayon lumineux qui ne s'éteindra jamais.

Janvier 1969 (sé) Pierre BECQUART.

Dans les souvenirs de nos chers anciens, les Adjudants BARBIER et VANDELDE,
nous puisons ce qui suit:

LA JOYEUSE ENTREE DU 2me CHASSEURS A PIED A CHARLEROI.

Cantonné à ASSENEDE depuis la signature de l'armistice, le 2me Chasseurs assure la garde à la frontière hollandaise jusqu'au 21 novembre, date à partir de laquelle il va entreprendre une marche de plus de 500 kilomètres à travers toute la Belgique et une grande partie de la Rhénanie et qui va se prolonger jusqu'au 15 décembre et qui va le mener sur la rive gauche du Rhin.

Marche épuisante par 20 étapes de 25 kilomètres, mais que de fierté dans les yeux des Chasseurs lorsqu'ils franchiront la frontière allemande au son de la Brabançonne, foulant enfin ce pays qui les avait fait tant souffrir pendant quatre ans, où tous les volets étaient baissés et quelle fierté quand il fait son entrée victorieuse à AIX-LA-CHAPELLE et qu'il défile, baïonnette au canon, sur la grand'place où la statue du Kaiser, Guillaume II, a été recouverte d'un grand voile noir.

Relevé par la 1 D.A. le 22 mars 1919, le 2me Chasseurs rentre enfin en Belgique, sans toutefois pouvoir occuper l'ancienne caserne du 1er Chasseurs, souillée, abîmée, laissée dans un état lamentable par les troupes allemandes. En attendant sa remise en état, le Régiment établira ses cantonnements à FONTAINE L'EVEQUE et à LEERNES.

Le 17 mai 1919, le 2me Chasseurs pouvait prendre possession d'une caserne pimpante et accueillante.

Vers 11 heures, venant de la route de MONS, le Régiment arrive au pont du Viaduc. L'Administration communale au grand complet est là pour l'accueillir. Après les souhaits de bienvenue du Bourgmestre, le Colonel B.E.M. FANHUYTS est fleuri et la marche triomphale vers la caserne commence. Sur tout le parcours, la population toute entière est massée de chaque côté des boulevards, fleurissant chaque Chasseur dont le canon du fusil s'orne d'un petit bouquet, clamant sa joie et acclamant follement ces braves qui, pendant plus de quatre longues années, s'étaient couverts de gloire.

Le lendemain, chaque Chasseur sans distinction, recevait une invitation à passer le dimanche suivant dans une famille carolorégienne où il fut reçu à bras ouverts. On mit les petits plats dans les grands et la soirée se termina dans l'allégresse des bals populaires organisés sur chaque place de la Ville.

Voilà pour 1914 - Continuons à puiser dans les souvenirs de nos deux amis BARBIER et VANDELDE et faisons ainsi un bon de 20 ans - 1939.

VINGT ANS APRES

Le 17 juin 1939, CHARLEROI dans l'allégresse, fêtait de 20e anniversaire de l'entrée des Chasseurs. Des cérémonies grandioses ont été organisées pour marquer cette journée mémorable.

L'Administration Communale avait voulu illustrer d'une façon particulière le 20e anniversaire de l'entrée du 2me Régiment de Chasseurs à Pied dans la bonne Ville de CHARLEROI.

Le 17 juin 1939, elle renouvela le geste de 1919 et, c'est à hauteur de la rue d'Heigne que le Colonel DEWAELE, le distingué Chef de Corps, reçut des mains de Monsieur le Bourgmestre TIROU, les fleurs qui lui étaient offertes au nom de la population toute entière.

À 14 heures 30, le Régiment franchit le pont du Viaduc et, par l'Avenue des Alliés et le Boulevard de l'Yser, défile devant les autorités au Boulevard Audent et passe devant le monument aux Morts que les Chasseurs vont fleurir.

Après le défilé, le Régiment se reforme Place du Manège, où des tambours de parade, marqués aux armes de la Ville et à l'insigne des Chasseurs à Pied, lui sont offerts. De nombreux discours sont prononcés, dont celui de Monsieur le Bourgmestre TIROU qui évoque le fol enthousiasme de 1919 et les Fastes du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

Et pourtant, combien de déceptions avaient marqué d'amertume les esprits depuis 1919 sauf cependant chez ces vieux Chasseurs qui avaient gardé une foi inaltérable en leur amour de la Patrie, cette Patrie pour laquelle ils avaient donné le meilleur d'eux-mêmes il y a 20 ans. Beaucoup d'entre ces héros étaient morts; d'autres avaient troqué la veste kaki couverte de boue glorieuse, contre des vêtements civils qu'ils n'avaient plus quittés depuis lors; enfin, outre ceux qui, pour convenance personnelle ou promus à un grade supérieur, avaient dû quitter le Régiment, il restait une catégorie de braves qui, depuis 1919, étaient restés attachés au 2^{me} Chasseurs : ils étaient treize : 1 Major ; 1 Capitaine-Commandant ; 8 Adjudants ; 2 Sergents et 1 Soldat.

Ils avaient défilé fièrement il y a 20 ans, sous les acclamations délirantes de la foule carolorégienne reconnaissante et pour la commémoration de cet anniversaire, le Chef de Corps leur avait fait l'honneur de les grouper en tête du Régiment.

À 17 heures 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville, une réception eut lieu en leur honneur. Monsieur le Bourgmestre TIROU félicita ces anciens de la grande guerre et remit à chacun d'eux, au nom de la population, la plaquette de la Ville de CHARLEROI, ainsi gravée :

20^{me} ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE DU 2^{me} RÉGIMENT DE CHASSEURS À PIED DANS LA GARNISON DE CHARLEROI.

1919 - 1939

Ont reçu cette plaquette : Major LIEVEZON - Capitaine-Commandant LEBEVRE
 Adjudants : BARBIER - TONNEAU - MAILLARD - VLOEBERGH - COLLIN - DURIEUX -
 VANDELVELDE et DUTILBEUL.
 Sergents : VANDENAELE et MAERTENS - Chasseur : le cantinier LOUIS.

Un concert de circonstance, donné par la musique du Régiment, sous la direction du Lieutenant Chef de musique REDOUTE, clôtura cette brillante journée du 17 juin 1939.

Le lendemain, 18 juin 1939, le Président, les membres du Comité et plusieurs centaines de membres de la Fraternelle des 2^{me} et 5^{me} Régiments de Chasseurs à Pied, venaient remettre au Colonel DE WAELE, au cours d'une cérémonie inoubliable, une urne renfermant des terres prélevées sur les champs de bataille où les 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied avaient versé le plus de sang.

Cette urne, oeuvre d'orfèvrerie artistique, conçue et réalisée par le sympathique camarade Jules ART qui, au cours de son exécution, y avait apporté toute sa conscience professionnelle, fut remise devant le Régiment rassemblé sur la Place Albert 1^{er}.

Les terres y renfermées provenaient de :

BOESINGHE (Ligne 4) - DIXMUE (Cavalier) - MERCKEM (Kippe) - MOORSLEDE (Zilverberg) - ERTVELDE (Rieme) - ERPEGHEM et LIERRE (Luchener Hof).

Après le défilé qui se déroula sous un soleil radieux, tous les membres de la Fraternelle se retrouvèrent à la caserne Trésignies où, exceptionnellement et pour la circonstance on avait ouvert la jolie et spacieuse salle à manger des Sous-Officiers de la nouvelle caserne, et où les accueillit le Président du Dess, l'Adjudant de 1^{ère} Classe, Chef de Peloton Maurice BARBIER. Il n'est pas possible de conter l'ambiance du dîner démocratique qui fut servi et où tous, sans distinction de grade, l'Officier supérieur voisinant avec le Soldat, unis dans une camaraderie fraternelle qui ne se forge que sous les balles, les obus et les misères de la guerre, firent revivre le passé en se remémorant les bons et les mauvais jours.

Un autre ancien, présent au Régiment en 1939, nous a fait part d'un souvenir personnel qu'il avait gardé de cette journée du 17 juin 1939. Il s'agit du Lieutenant-Colonel de réserve Hre A.L. DISTEXHE. Il nous écrit ce qui suit:

" Souvenir personnel de la commémoration du XX^{me} anniversaire de l'entrée du 2^{me} Chasseurs à Pied à CHARLEROI - 1939.

Sergent milicien 1938, C.S.M.R., j'étais affecté à la 1^{ère} Cie du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied lorsqu'eue lieu la cérémonie commémorant le XX^{me} anniversaire de l'entrée du Régiment à CHARLEROI. Nous étions partis en colonne sur la route de MONS.

Dans les rangs anonymes de la troupe, on ne voit pas grand chose des festivités officielles et cependant j'en conserve un souvenir ému et agréable.

Le Régiment était étiré depuis le Viaduc jusqu'aux environs des usines de la Providence.

En tête, la musique, puis le Chef de Corps (Colonel DE WAELLE) et le Major du 1^{er} Bataillon, ensuite un peloton de la 1^{ère} Cie, le glorieux drapeau, le 2^{me} peloton de la 1^{ère} Cie..... et toutes les autres compagnies (4^{me} à 15^{me}).

Le Conseil communal, précédé du Bourgmestre, nous attendait à l'entrée de la Ville.

Après un discours de bienvenue que nous n'avons pas entendu, le Bourgmestre a remis une gerbe (avec les couleurs de la Ville) au Chef de Corps.

Celui-ci a reçu la gerbe puis s'est retourné vers la troupe en demandant un Sous-Officier.

L'ordre m'est arrivé (j'étais serre-file au 1^{er} peloton) via le Commandant de la Compagnie (Commandant MAGHE).... et je me suis présenté au Colonel.

"Mettez l'arme à la bretelle, m'a-t-il dit, prenez cette gerbe et portez la ostensiblement en marchant derrière la musique pour montrer à la population que le Régiment est sensible à l'hommage qui lui est rendu...."

Et nous voilà partis.... Conseil Communal, musique.... et à 10 mètres, la gerbe que je portais entre mes bras ouverts, puis le Colonel à cheval, le Major et toute la troupe.

Malheureusement, le cheval du Colonel aimait la verdure.... et à plusieurs reprises, est venu brouter les fougères qui constituaient le fond verdâtre des fleurs que je portais.

J'avoue que je craignais que la bête ne me morde la main.

Nous avons défilé devant les Autorités Civiles et Militaires installées dans une tribune adossée à l'ancien Palais de Justice. A cet endroit, le cheval... est encore venu, au grand plaisir des spectateurs, manger un peu de fougère.

Après le passage devant la tribune, nous devions remonter la rue du Pont Neuf, le long du Parc, pour passer devant la caserne.... et nous rendre à la Place de la Ville Haute où avait lieu la prise d'armes..

Dans la montée vers la caserne, le Colonel s'est approché... (un peu de fougère a encore été enlevé par le cheval) et m'a donné l'ordre de déposer la gerbe au Monument Trésignies et de rejoindre la compagnie.

C'est un événement qui ne s'effacera jamais de ma mémoire: avoir porté la gerbe de CHARLEROI, avoir échappé aux assauts du cheval et avoir remis la gerbe au Caporal TRÉSIGNIES.....

17 juin 1969 .

DISTEXHE A.L.
Lieutenant-Colonel de réserve
issu du 2^{me} Chasseurs à Pied
milicien 1938 - n° 120-81499.

D'autres dates seront encore évoquées en ce qui concerne particulièrement le 2^{me} Chasseurs :

- 1940 -1945 : 2^{me} Guerre mondiale, résistance, camps de prisonniers;
- 1945 - constitution de la 5^{me} Brigade d'Infanterie MERCKEM, dont le 2^{me} Bn allait reprendre les traditions du 2 Ch;
- 1946-1948 - premier séjour à SIEGEN; 1948 - rentrée à CHARLEROI;
- 1962 - parrainage par le Ville de CHARLEROI ;
- 1976 - départ pour le deuxième séjour à SIEGEN.

Notre grand espoir est que dans l'avenir nous puissions réaliser la même chose en ce qui concerne le 1^{er} Chasseurs à Pied et le 3^{me} Chasseurs à Pied. Nous allons mettre tout en oeuvre pour y arriver: mais nous avons besoin de tous ceux qui pourront, tels nos anciens du 2 Ch nous faire part de leurs souvenirs si possible depuis 1914 et jusqu'à la dissolution de ces deux Régiments comme unités d'active.

— Nous vous présentons, ci-dessous la photo, datant de 1939, représentant les treize Chasseurs, qui, entrés à CHARLEROI le 17 mai 1919 avec le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, y étaient toujours en 1939, lorsque fut commémoré, le 17 juin, le 20^{me} anniversaire de cette journée inoubliable.

Voici les noms de ces braves: - de gauche à droite:

2^{me} rang: le Cantinier LOUIS - le Sergent VANDENDAELE - l'Adjudant DUTILLEUL - l'Adjudant COLLIN - l'Adjudant VANDEVELDE - le Sergent MAERTENS.

1^{er} rang: l'Adjudant DURIEUX - l'Adjudant TONNEAU - le Capitaine-Commandant LEFEBVRE - le Major LIEVEZOONS - l'Adjudant BARBIER - l'Adjudant MAILLARD - l'Adjudant VLOEBERGH.

De tous ces fidèles DEUX seulement sont encore en vie :

le Lieutenant-Colonel Hre G. LEFEBVRE et l'Adjudant de 1^{ère} Classe e.r.

Maurice BARBIER.

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que nous présentons nos respectueuses amitiés à ces deux Anciens à l'occasion du 60^{me} anniversaire de l'entrée du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied à CHARLEROI.



NOUVELLES DE SIEGEN

Nous avons reçu quelques nouvelles du 2^{me} Chasseurs:

- Le Major GILLOT a remis, le 22 janvier dernier, ses fonctions de Commandant en Second au Major Walter DEWULF, que nous avons connu à Charleroi comme Commandant. Nous avons transmis nos chaleureuses félicitations au Major DEWULF qui nous a gentiment remercié.
- Les Fêtes 1979 du 2^{me} Chasseurs auront lieu le 15 juin à SIEGEN : au cours des cérémonies traditionnelles, le Lieutenant-Colonel BARBIER remettra le Commandement du Régiment au Lieutenant-Colonel BEM TANCRE, que nous aurons le plaisir de vous présenter dans notre prochain bulletin.
- A l'occasion de la commémoration du 60^{me} anniversaire de l'entrée du 2^{me} Chasseurs à CHARLEROI, le Commandant du Régiment envisage d'organiser, avec le concours de la Ville et de l'Amicale, une cérémonie à laquelle participerait un détachement réduit encadrant le drapeau. Ce détachement, partant du Viaduc, suivrait l'itinéraire emprunté en 1919 par le Régiment et serait ensuite présenté aux autorités, après avoir déposé des fleurs au Monument Aux Morts de la Ville de CHARLEROI. Cette cérémonie symbolique aurait lieu le vendredi 18 mai 1979 et serait suivie, le soir, d'un concert à l'Hôtel de Ville au profit des oeuvres de l'Enfance.

ASSEMBLEE GENERALE ET BANQUET

27 - 1 - 1979

La journée des Chasseurs à Pied, un instant compromise par les intempéries exceptionnelles de cet hiver, se sont déroulées dans la meilleure des ambiances et avec une participation nombreuse. Dès dix heures du matin, une délégation du Conseil d'Administration de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, accompagnée du drapeau et conduite par le Président Robert COLIN, déposait une gerbe et se recueillait devant le monument au Caporal TRESIGNIES et devant la stèle du Parc Reine Astrid rappelant le départ pour la guerre de 1914 des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied.

Après quoi, qui en car, qui par leurs propres moyens, les Chasseurs et leurs épouses gagnèrent le Centre de Délassement de Marcinelle où devait avoir lieu l'Assemblée Générale suivie du Banquet traditionnel. Tandis que les dames renouaient connaissance autour d'un feu de bois, les messieurs se réunissaient. L'Assemblée Générale fut relativement courte.

Le Président COLIN souhaite la bienvenue aux membres présents et demande à l'assistance de se recueillir quelques instants à la mémoire des membres décédés durant l'année 78. Il signale que quelques membres lui ont écrit pour faire part de leur regret de ne pouvoir être présents: le Général COUVREUR, le Colonel PLEINEVAUX, le Colonel BEM LALIERE, Messieurs LAVAL et BOONEN.

Les responsables des diverses activités de l'Amicale font leur rapport -Trésorier-Secrétaire-Rédacteur du Cor-Musée. Le Trésorier signale que de 355 membres en 1977, on est passé à 447 en 1978. La situation financière est excellente et doit encore s'améliorer, car nous aurons de gros frais lorsque nous pourrons installer notre Musée dans ses futurs locaux qui devront être adaptés. Les comptes ont été vérifiés par Messieurs SCORY & CATINUS, qui félicitent le Trésorier pour sa gestion impeccable. Messieurs SCORY et PRIGNON sont désignés comme vérificateurs pour l'exercice 1979. On en vient alors à la partie statutaire de la réunion: les Administrateurs CHASSEUR et BIERLAIRE sont démis-

sionnaires; ils sont remerciés par le Président pour les services rendus et à l'unanimité Messieurs Edmond BURTON et Emile CATINUS sont élus en remplacement. Les autres membres sortants sont réélus. Les modifications aux articles 16, 24 et 25 des Statuts sont admises à l'unanimité. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin qui sera consacré aux Statuts. Une discussion constructive eut lieu ensuite concernant l'Annuaire des Membres. Monsieur JOIRIS, un des promoteurs et le Colonel JORIS, réalisateur, interviennent assez longuement. Le Colonel JORIS déclare qu'il a reçu 131 réponses. (ce n'est pas fameux !). Il examine avec Mr JOIRIS la meilleure façon de présenter l'annuaire; le modèle étant adopté, le Major BOUGEROL s'offre à réaliser un numéro spécial du Cor de Chasse qui comprendra les réponses déjà reçues et une lettre s'adressant spécialement aux retardataires. Lors de la création définitive de cet Annuaire, il sera envisagé d'y faire figurer de larges extraits des Statuts de l'Amicale. Suite à un communiqué du journal Le Soir, Mr Jean BOURG rappelle à tous le caractère polyvalent de l'Amicale qui s'adresse à tous les Chasseurs des 12 Régiments. Le Colonel CHASSEUR signale que nous devons être vigilants en ce qui concerne la survie du 2me Chasseurs dont l'existence pourrait à nouveau être menacée dans quelques années. Il faudrait que des personnalités influentes soient intéressées à notre action pour qu'elles puissent en temps voulu défendre le Régiment, dernier représentant des valeureux Chasseurs à Pied. Il faudrait, pour cela que nous puissions appliquer la devise " L'union fait le force". Or ce n'est pas le cas. Il faudrait aussi que nous puissions bientôt disposer de notre nouveau Musée, afin d'y attirer beaucoup de monde et ainsi nous faire mieux connaître de la population et de tous ceux qui pourraient nous aider. Il nous faudrait des délégués actifs à MONS et à TOURNAI. Depuis plusieurs années les derniers Chefs de Corps à CHARLEROI et le Past-Président ont essayé, mais sans succès malheureusement, de réaliser une union de tout ce qui "pensait chasseur" ↓

Avant de clôturer les débats, le Président donne la parole à notre cher Ancien, Maurice BARBIER qui nous dit:

" Monsieur le Président et Chers Amis,
 " Au nom des rares camarades encore envie de
 " la Fraternelle Royale des Anciens Combat-
 " tants 1914-1918 des 1er et 4me Chasseurs à
 " Pied, laissez-moi vous dire combien nous a-
 " vons été sensibles à vos sentiments de con-
 " doléances à l'occasion de la mort brutale
 " de notre Président Fédéral, le Colonel e.r.
 " CLOETENS. Merci du fond du coeur, Monsieur
 " le Président et tous les fidèles amis de ce
 " témoignage si sincère de sympathie. Le Cher
 " défunt a bien servi la Belgique, l'Armée où
 " il fit une longue carrière, ses compagnons
 " d'armes, ses Chers Chasseurs. Le souvenir
 " du Colonel CLOETENS, notre regretté Prési-
 " dent restera vivace dans nos mémoires et
 " dans nos coeurs. "

— BANQUET —

Le Banquet Fraternel animé d'une superbe tombola eut lieu, ensuite dans la grande salle à manger du Centre où environ 170 convives prirent place dans une ambiance musicale très réussie. Les principaux invités furent accueillis par notre Président qui souhaite

la bienvenue à Monsieur Jean LIGNY, Monsieur Gustave WARMONT, Monsieur André MOREAU, de la F.N.C. de BIERGHES, le village natal de TRE-GNIES, le Colonel WALEM, Président de la Fraternelle du 5me Bataillon de Fusiliers, le Colonel CHASSEUR, ancien Chef de Corps et actuel Chef de Corps du 3me Chasseurs, les Colonels JORIS et BURTON, anciens Chefs de Corps,

Monsieur l'Aumonier A. BOSTEELS, actuel aumonier de la Gendarmerie et ancien aumonier du 2 CH. Notre Président remit à notre cher ami André BOSTEELS la médaille d'or de notre association. Le repas, excellent à tous points de vue et bien organisé grâce à nos amis CO-SYN et JUGNON, se déroula dans une bonne ambiance et les danseurs, emmenés par notre ami LEMAIRE, déguisé en toréador, s'en donnèrent à coeur joie.

Encore une belle journée "chasseur" qui se terminait dans la bonne camaraderie et la bonne humeur. L'an prochain notre Assemblée Générale et notre Banquet Fraternel auront lieu au mois de mars à une date qui vous sera déjà communiquée dans notre prochain bulletin. Dans ce bulletin, nous aurons aussi le plaisir de vous montrer quelques photos de notre journée du 27 janvier dernier.

— COMMUNIQUES —

- **JOURNEE DES CHASSEURS** : Nous portons à la connaissance de nos membres que le pèlerinage à PONT-BRÛLE et à EPPEGEM aura lieu, cette année, le dimanche 2 septembre. Le programme complet et un bulletin de réservation paraîtra dans notre Cor de Chasse de juillet. Nous demandons à tous nos amis de retenir la date du 2 SEPTEMBRE 1979.
- Retenez également la journée du 18 MAI 1979 -voir page 6-: dès que nous serons en possession de renseignements précis, nous vous les ferons connaître soit par la presse, soit par une circulaire particulière suivant nos possibilités.
- **COTISATIONS 1979** : Nous adressons un appel tout-à-fait spécial à nos membres retardataires: la cotisation annuelle (150,-frs) est à verser d'urgence au CCP 000-0199352-17 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - rue de Loverval 100 à 6000 CHATELET. Cette cotisation de 150 frs peut être majorée au profit du Musée ou du Bulletin.
- Nous sommes actuellement en possession d'insignes et d'auto-collants de l'Amicale qui sont disponibles au local (Musée des Chasseurs) au prix de 100,-frs les deux pièces. Contre le paiement de 110,-frs au CCP ci-dessus ces deux pièces peuvent vous être expédiées à l'adresse que vous renseignerez sur votre bulletin de versement ou virement.
- Nous vous rappelons que le MUSEE DES CHASSEURS est ouvert : tous les LUNDIS et JEUDIS nos fériés de 14.30 à 17.00 h.
- Dans notre prochain bulletin nous vous parlerons des nouveaux envois reçus par notre Musée. Tout ce qui concerne les Chasseurs à Pied (photos-documents historiques- etc) nous fera un immense plaisir car nous désirons que notre Musée devienne de plus en plus important. Nous comptons sur vous tous..... MERCI !!